



Organisation intergouvernementale pour les transports internationaux ferroviaires
Zwischenstaatliche Organisation für den internationalen Eisenbahnverkehr
Intergovernmental Organisation for International Carriage by Rail



INTERNATIONAL INSTITUTE FOR THE UNIFICATION OF PRIVATE LAW
INSTITUT INTERNATIONAL POUR L'UNIFICATION DU DROIT PRIVE

**COMMISSION PRÉPARATOIRE POUR L'ÉTABLISSEMENT
DU REGISTRE INTERNATIONAL DU MATÉRIEL
ROULANT FERROVIAIRE EN VERTU DU PROTOCOLE
FERROVIAIRE DE LUXEMBOURG**

Prep. Comm. Rail/9/Doc. 1
Original : anglais/français
Mars 2021

**9^e session
Berne (à distance), 8 avril 2021**

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ

1. Ouverture de la session et accueil par les secrétaires généraux de l'OTIF et d'UNIDROIT
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation de la session
3. Rapport sur les développements survenus depuis la dernière session et les activités du groupe de projet sur la ratification (Prep. Comm. Rail/9/Doc. 2)
4. Rapport de l'OTIF sur la 131^e session de son Comité administratif (juin 2019) et état des documents administratifs de l'Autorité de surveillance (Prep. Comm. Rail/9/Doc.3 et Doc.4)
5. Autorité de surveillance : informations de l'OTIF et d'UNIDROIT sur la composition de l'Autorité de surveillance
6. Discussion et approbation du projet de règlement de référence pour le Registre international du matériel roulant ferroviaire (Prep. Comm. Rail/9/Doc.5 et Doc.6)
7. Informations sur le Groupe d'experts de l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire, établi par la Commission économique pour l'Europe des Nations unies (CEE-ONU)
8. Déclaration des membres participants et observateurs

9. Divers

10. Clôture de la session

ANNOTATIONS

Point 1 Informations sur l'ouverture et la clôture de la session

1. La session sera organisée par l'OTIF [sous la forme d'une réunion à distance via Zoom](#), le **jeudi 8 avril 2021 de 13 h 30 à 15 heures (CEST)**.
2. La langue de travail de la Commission préparatoire est l'anglais. Exceptionnellement, les discussions seront interprétées en simultané dans les deux autres langues de travail de l'OTIF (allemand et français).
3. La session sera suivie, de 15 h 15 à 16 h 15 (CEST), d'une [table ronde](#), ouverte à d'autres invités, illustrant les avantages du Protocole ferroviaire de Luxembourg en termes de durabilité et de croissance économique dans le sillage de la pandémie de COVID-19. La table ronde se tiendra en anglais uniquement.